



Inventaire des mares d'Ile-de-France

Rapport d'activités 2015

**Société nationale de
protection de la nature**



Inventaire des mares d'Ile-de-France

Rapport d'activités 2015

2015

Auteurs : SNPN - Valérie GUITTET, Lorraine BOURGET, Marie MELIN, Elodie SEGUIN

©Photos page de couverture : SNPN

Société nationale de protection de la nature

9, rue Cels

75014 Paris

snpn@wanadoo.fr / www.snpn.com

Tel : 01 43 20 15 39 / Fax : 01 43 20 15 71

Référence bibliographique à utiliser :

GUITTET V., BOURGET L., MELIN M., SEGUIN E., 2015. Inventaire des mares d'Ile-de-France - Rapport d'activités 2015. 19 p.

Sommaire

Préambule	5
1 L'inventaire des mares d'Ile-de-France : état d'avancement.....	6
1.1 Bilan de la connaissance acquise depuis le lancement du programme	6
1.2 Bilan des données récoltées en 2015	9
1.2.1 Bilan global	9
1.2.2 Données saisies en 2015 sur la plate-forme internet	10
2 Animation et développement du réseau des participants à l'inventaire des mares d'Ile-de-France.....	11
2.1 Google groupe « Inventaire des mares d'Ile-de-France »	11
2.2 Newsletter « Inventaire des mares d'Ile-de-France »	11
2.3 Deux formations sur les méthodes et protocoles de l'inventaire des mares	11
2.4 Restitution annuelle	11
2.5 L'inventaire des mares mis à l'honneur lors des dernières 24H pour la biodiversité.....	12
2.6 Des activités autour des mares et de l'inventaire des mares d'Ile-de-France	12
3 Réalisation de supports et d'outils de communication et de sensibilisation.....	14
3.1 Fiches d'identification « Odonates »	14
3.2 Un kakemono sur les mares	14
3.3 Un outil pédagogique à la disposition des animateurs nature	14
3.4 Plaquettes « inventaire des mares d'Ile-de-France ».....	15
3.5 Publication d'un guide pratique	16
4 La Fête des mares en Ile-de-France : un rendez-vous annuel.....	17
5 Perspectives 2016.....	18

Préambule

La définition d'une mare retenue dans le cadre de l'inventaire des mares d'Ile-de-France est la suivante : « la mare est une étendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable pouvant atteindre un maximum de 5 000 m². Sa faible profondeur, qui peut atteindre environ deux mètres, permet à toutes les couches d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire et aux plantes de s'enraciner sur tout le fond. De formation naturelle ou anthropique, elle se trouve dans des dépressions imperméables, en contextes rural, périurbain voire urbain. Alimentée par les eaux pluviales et parfois phréatiques, elle peut être associée à un système de fossés qui y pénètrent et en ressortent ; elle exerce alors un rôle tampon au ruissellement. Elle peut être sensible aux variations météorologiques et climatiques, et ainsi être temporaire. La mare constitue un écosystème au fonctionnement complexe, ouvert sur les écosystèmes voisins, qui présente à la fois une forte variabilité biologique et hydrologique interannuelle. Elle possède un fort potentiel biologique et une forte productivité potentielle » (d'après le programme national de recherche sur les zones humides¹).

Malgré leur grande valeur (écologique, économique, sociale, etc.) et bien que les mares représentent l'un des habitats d'eau douce les plus vulnérables et les plus menacés par les activités humaines, elles restent malheureusement peu protégées par les législations nationales et européennes. En l'absence de mesures adaptées de protection et de conservation des mares, la France perdra progressivement ces milieux inestimables et la biodiversité unique qui leur est associée. Il est donc urgent de protéger, renforcer et maintenir ces milieux en France.

Certaines initiatives en faveur de la protection des mares sont heureusement menées dans certaines régions. En Ile-de-France, des programmes et actions en faveur de ces milieux avaient déjà été engagés par différentes structures. Cependant, malgré l'abondance des mares en Ile-de-France (estimée à 30 000 mares environ), l'état des lieux à l'échelle régionale était encore très incomplet. Il paraissait alors indispensable d'améliorer la connaissance des mares et de leur contribution au patrimoine naturel régional, de dégager la multitude des fonctions qu'elles remplissent et de sensibiliser le public à leur fragilité ; dans l'objectif d'aboutir, à terme, à la mise en œuvre d'une politique de préservation concertée des mares en Ile-de-France.

Depuis 2007, la SNPN participe à la préservation des zones humides en région Ile-de-France. C'est au cours de ce travail et au regard des premières prospections et analyses que la SNPN a pu constater l'urgence d'agir en faveur des mares. Elle lance alors en 2010 un programme régional de recensement participatif des mares : l'inventaire des mares d'Ile-de-France.

Par ailleurs, cet inventaire dépasse l'objectif du simple recensement à un instant « t » puisqu'il s'agit aussi d'initier une véritable dynamique régionale de préservation de ces milieux.

Les méthodes et protocoles mis en place dans le cadre du programme sont détaillés dans le rapport ayant pour référence : SNPN, 2013. Inventaire des mares d'Ile-de-France - Bilan 2011-2012. 134 p. (en téléchargement sur le site internet de la SNPN : [cliquez ici](#)).

¹ Sajaloli B. et Dutilleul C. (2001) : Les mares, des potentialités environnementales à revaloriser. PNRZH. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Agences de l'eau. BRGM. 142 p.

1 L'inventaire des mares d'Ile-de-France : état d'avancement

1.1 Bilan de la connaissance acquise depuis le lancement du programme

22 769 données sont actuellement répertoriées dans la base de données cartographique de la SNPN (contre 22 003 données en décembre 2012). Le nombre d'objets « mares » cartographiés (tous statuts confondus) est donc plus important (cf. Tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1 : Bilan des données cartographiques par département et par statut (en décembre 2015)

Département	Mares potentielles	Mares vues	Mares caractérisées	Mares disparues	Nb total de données	Avancement de l'inventaire*
75	0	82	22	0	104	+ 18
77	7 172	1 264	2 386	228	11 050	+ 289
78	3 170	837	921	204	5 132	+ 152
91	1 441	1 148	1 094	150	3 833	+ 142
92	136	21	62	1	220	+ 38
93	158	48	50	4	260	+ 14
94	150	290	138	10	588	+ 32
95	918	264	364	36	1 582	+ 81
Total	13 145	3 954	5 037	633	22 769	+ 766

*en nombre d'objets « mares » supplémentaires en comparaison du bilan réalisé en décembre 2012 (SNPN, 2013²)

La proportion de mares décrites est également en hausse (cf. Figure 1 et Figure 2 ci-dessous).

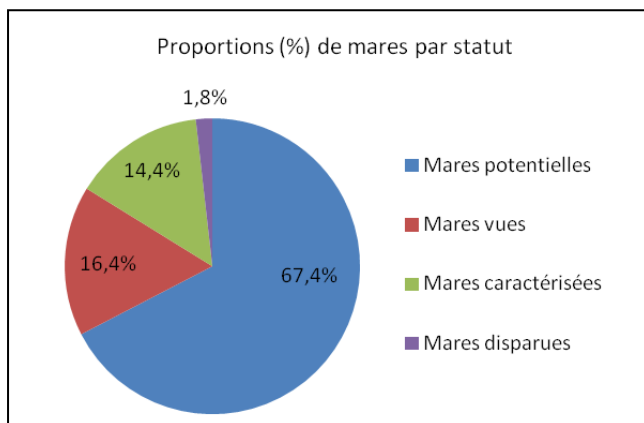


Figure 1 : Statuts des mares répertoriées
Bilan réalisé en décembre 2012
(source : SNPN, 2013)

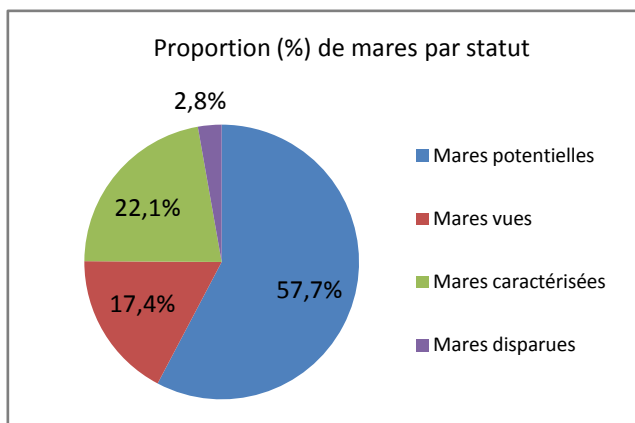


Figure 2 : Statuts des mares répertoriées
Bilan réalisé en décembre 2015

L'acquisition de connaissances s'est poursuivie depuis décembre 2012 dans tous les départements franciliens. Le nombre de mares potentielles est en baisse, tandis que le nombre de mares décrites (vues et caractérisées) est en augmentation : changement de statut (de « potentielle » à « vue » ou « caractérisée ») et référencement de nouvelles mares (cf. Figure 3 à Figure 6 page 7).

² SNPN, 2013. Inventaire des mares d'Ile-de-France – Bilan 2011-2012. 134 p.

Figure 3 : Bilan des connaissances acquises en décembre 2012 à Paris et en petite couronne (source : SNPN, 2013)

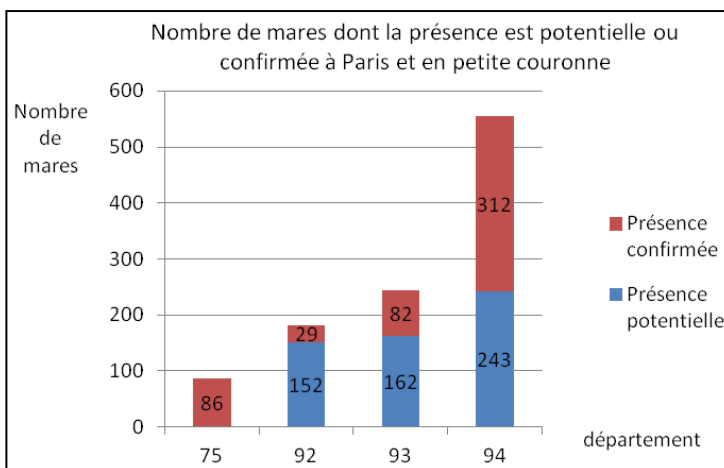


Figure 4 : Bilan des connaissances acquises en décembre 2015 à Paris et en petite couronne

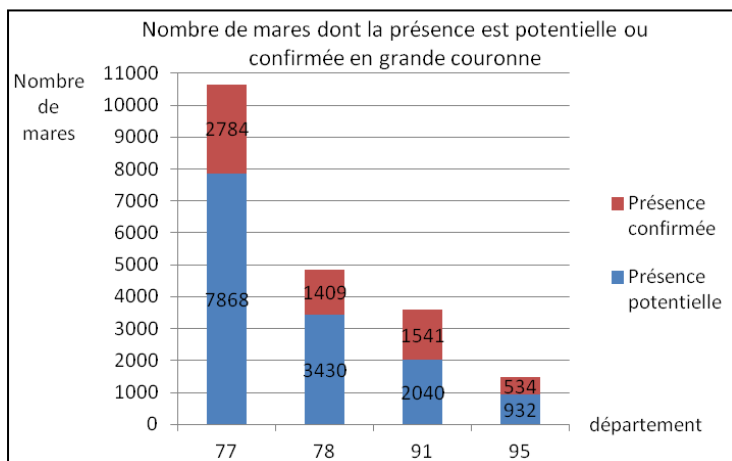
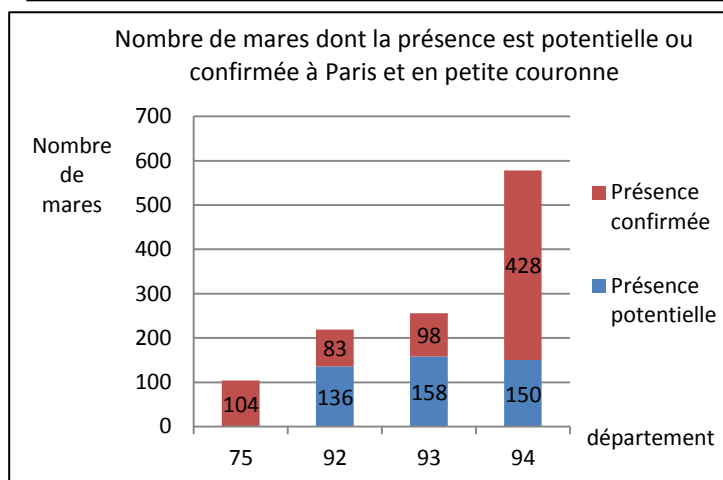


Figure 5 : Bilan des connaissances acquises en décembre 2012 en grande couronne (source : SNPN, 2013)

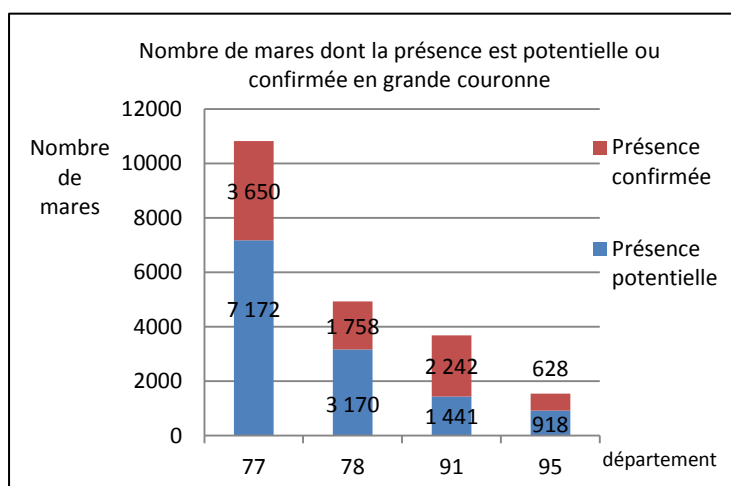


Figure 6 : Bilan des connaissances acquises en décembre 2015 en grande couronne

Inventaire des mares d'Île-de-France – Rapport d'activités 2015

Depuis le lancement du programme, la fiche de caractérisation des mares a été de plus en plus utilisée, comme le montre la Figure 7 ci-dessous (sauf une baisse constatée en 2015, cf. paragraphe 1.2 page 9).

Certains acteurs franciliens se sont notamment saisis de cet outil pour réaliser le recensement des mares de leur territoire, et ont transmis leurs observations à la SNPN pour alimenter l'inventaire des mares d'Île-de-France. C'est notamment le cas du Parc naturel régional du Gâtinais français (qui réalise un inventaire des mares et mouillères de son territoire), du Conseil départemental des Hauts-de-Seine (dans les parcs départementaux), du Conseil départemental de l'Essonne (sur les Espaces Naturels Sensibles), du Conseil départemental de Seine-et-Marne (recensement des mares de la Brie centrale), de l'AVEN du Grand Voyeux, etc.

FICHE DE CARACTÉRISATION DES MARES D'ÎLE DE FRANCE Société nationale de protection de la nature 9 rue Cels, 75014 Paris 01 43 20 15 39 / snpn@wanadoo.fr	Observateur (1 personne) : coord. / tél : N° mare GPS : N° mare Carte IGN : Coordonnées LRS X : Y : Constante : Dég. : Lieu dit : Date (JJ/MM/AAAA) : / /	Liaison avec le réseau hydrographique superficiel O exsiccité active O exsiccité à sec O assésion d'exsiccité O je ne sais pas
Nom et coordonnées du propriétaire ou exploitant / gestionnaire : O inconnu O Mare disparue (totallement afferme/démolie)	Forme : O ronde O triangle O carré / rectangle O patatoïde O complexe (en U, diglète) Taille maxi : m	Nature du fond : O inconnu O Argiles (dallure / bêche / pavé) O naturel (sédiment argile, vase / rocheur / dépôt organique)
Gestion apparente de la mare : O débroussaillage / tuchernage des berges O curage O fauchage des berges O coupe O décapage O fauchage O arasage manuel O écrémage	Gestion des abords (20 m) : O débroussaillage / tuchernage O pas de gestion O fauchage O paillage O tonte	Matérialisation de l'interdiction d'accès à la mare (piquets, grillage...) ? O oui O non Profondeur d'eau maximale évaluée : O 0 à 50 cm O 50 à 100 cm O > 100 cm Berges en pente douce (% périmètre) : O 0 à 25% O 25 à 50% O 50 à 75% O 75 à 100% Bénévolat de curage et haut de berges : O non O oui Surpiquetement des abords : O intense et total O intense et localisé O faible à nul Boisement (embrousaillement des berges) : O 0 à 25% O 25 à 50% O 50 à 75% O 75 à 100% Ombrage surface par ligneux (sauf au sein) : O 0% O 0 à 25% O 25 à 50% O 50 à 75% O 75 à 100%
État de conservation / remarques : O bon O moyen O mauvais (justifier) : Mare en danger / menacée ? O comble / en cours de comblement O dépôt de déchets (gravats, plastiques) O pollution diversifiée O gestion urgente (Remarque / aménagement quasi-totale)	Alimentation principale : O fossés de collecte des eaux O nappe phréatique O berge, canalisation O précipitations/ruisellement O réseau enterré de drainage agricole O autres : Environnement hydrologique (précipitations, débits, zones humides à moins de 100 m, topologie, etc.)	Recouvrement herbacé de la surface : % + % + % = 100 % Stades d'évolution de la mare : O 1 : premier établissement par eau douce O 2 : végétation entrecroisée avec eau libre O 3 : saturée à 100% de végétation herbacée entrecroisée O 4 : partenariat étonnant sous croûte étouffante O 5 : entrecroisement sous les joncs et/ou ligneux
Type de mare : O mare de prairie O mare de culture O mare de carrière O mare de route O mare abreuvoir O mare ornementale O mare d'habitation O mouillière O autre	Contexte (à être justifié pour les mares en situation de faiblesse) : O lande humide ou tourbeuse O lande sèche ou mésophile O tourbière O bois à forêts de résineux O bois à forêts de feuillus O caméris O prairies sèches et ouverts O prairie mésophile O prairie humide O cultures O jachères / champs / margocampes O aménagements routiers O parcs/parcs/parcs O parcs/pâturage / ruisseau O je ne sais pas	Poissons ? O oui O probablement pas O ? Présence de déchets patrimoniaux ? O matériaux (plastiques, gravats...) O direct O indirect O déchets O autres ressources en eau (pompes...) O directe O indirecte O ommentaire O je ne sais pas Espèces invasives ? O oui O non O oui O non Petit patrimoine bâti associé ? (non-entretenu, mur...) O oui O non O oui - lequel ?
La mare est-elle en eau permanent ? O oui O non Régime hydrologique : O permanente O temporaire O ? Eau : O trouble O claire	Travaux à envisager ? O aucun O oui Quels travaux ? O curer O proffilage berges O bûcheronner O débroussailler O fauchage/bêche O nettoyage déchets O colmater O créer abreuvement aménagé O intervention sur fonctionnement hydro. O autres	Usage principal de la mare ? O collecte des eaux O abreuvement bétail O direct O indirect O autres ressources en eau (pompes...) O directe O indirecte O ommentaire O je ne sais pas

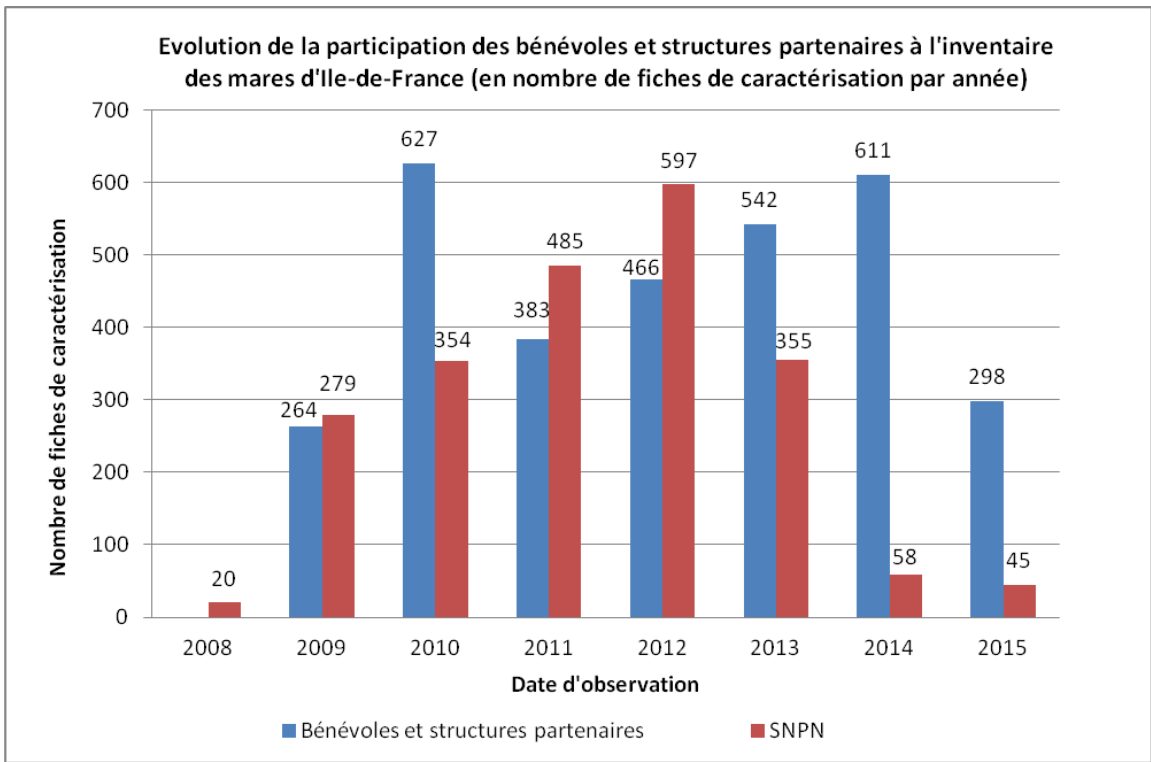


Figure 7 : Nombre de fiches de caractérisation transmises en fonction de la date d'observation de la mare (année), en comparaison avec les données récoltées par la SNPN.

Des inventaires faunistiques (amphibiens et odonates) et floristiques sont également réalisés dans le cadre de l'inventaire des mares d'Île-de-France. Au total, la base de données taxonomique de la SNPN (Serena) contient **16 287 observations taxonomiques** liées aux mares (cf. Tableau 3 page 9).

1.2 Bilan des données récoltées en 2015

1.2.1 Bilan global

En 2015, **671 objets « mares »** ont été renseignés (ajoutés ou modifiés) dans la base de données cartographique de la SNPN : 416 mares caractérisées, 178 mares vues, 67 mares disparues et 10 mares potentielles. Ces données proviennent de la plate-forme internet, d'informations transmises directement à la SNPN, ou bien d'observations réalisées par la SNPN.

Par ailleurs, le niveau de connaissance acquise sur les mares en Ile-de-France a progressé en 2015, comme le montre le Tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Progression de la connaissance sur les mares franciliennes en 2015

	Au 22/12/2014	Au 27/11/2015	Bilan
Nb d'objets "mares caractérisées"	4 649	5 037	+ 388
Nb d'objets "mares vues"	3 929	3 954	+ 25
Nb d'objets "mares disparues"	572	633	+ 61
Nb d'objets "mares potentielles"	13 694	13 145	- 549

1 349 données taxonomiques ont été saisies en 2015 dans la base de données naturaliste (Serena) de la SNPN (cf. Tableau 3 ci-dessous) : 188 données récoltées par la SNPN et 1 161 données récoltées par les participants à l'inventaire (transmises soit via le site internet, soit directement à la SNPN). Ces données seront transmises à Natureparif pour être intégrées dans la base de données régionale Cettia.

Tableau 3 : Nombre de données taxonomiques saisies dans Serena (bilan au 27/11/2015)

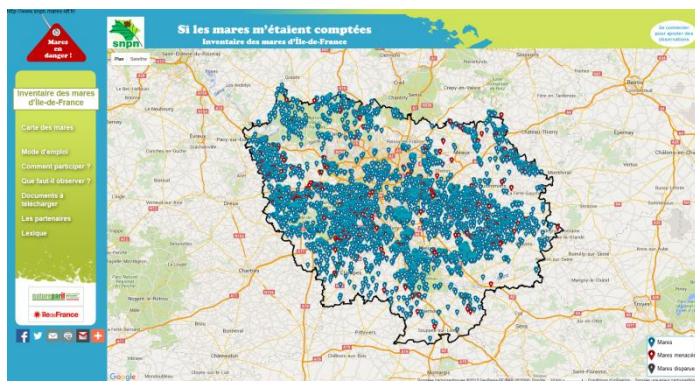
	Nb de données taxonomiques saisies en 2015 (dont contribution SNPN)	Nb total de données taxonomiques
Nb de données "amphibiens"	321 (42)	1 920
Nb de données "odonates"	255 (130)	2 288
Nb de données "flore"	773 (16)	12 079
TOTAL	1 349 (188)	16 287

52 contributeurs ont alimenté l'inventaire des mares d'Ile-de-France en 2015, soit dans un cadre bénévole (associatif notamment), soit via la réalisation de leurs missions et la transmission des données récoltées (acteurs institutionnels). Merci à tous pour votre contribution !

ADLN Les Ateliers de la Nature ; BELAID M. ; BOUVIALA O. (CD92) ; BRASSARD J. (ATENA 78) ; BUSSAC A. ; COURIC P. (CENS/CD91) ; DALLET B. ; DANIEL Y. (PNRGF) ; DAUBIGNARD J. (CENS/CD91) ; DAUDE M. (CENS/CD91) ; DE LACOSTE N. (NaturEssonne) ; DEGUINES A. (ATENA 78) ; DELANGLE M. (PNRGF) ; DI LAURO B. (LPO) ; DROUAUT M.-N. (ATENA 78) ; DUCOURNEAU P. ; DUMONT C. (ATENA 78) ; DUMOUTIER M.-C. (ATENA 78) ; DUVAL A. (Corbeil-Essonnes environnement) ; ERIKSSON M. (AVEN) ; ESNAULT S. (AVEN) ; FABRE J.-F. (LPO) ; GONZY G. ; GULIA J.-P. (ATENA 78) ; HENRY R. ; HEUGUEROT F. (CD92) ; HONORE B. (CD77) ; HUCHIN R. (AVEN) ; KONEY F. (NaturEssonne) ; LARREGLE G. ; LAURENT Y. (Mairie de Bures-sur-Yvette) ; LEMARQUAND J. (IASEF) ; LEVESLIN G. ; LHERMITTE I. (ATENA 78) ; Lycée St-Nicolas ; MAGNIN J. ; MICHALAK E. ; MICHEL F. ; MORLON C. ; OCTAVE M. ; OUBRIER I. (DRIEE-IDF) ; PAUTRAT J.-P. (IASEF) ; PORTAIL O. (CD92) ; ROCHER R. ; SION P.-Y. ; TALBORDET N. (CENS/CD91) ; THIEBAUT X. ; TILIACK J. (ATENA 78) ; VACHER P.-L. (Mairie de Montreuil) ; VAN DE BOR V. (PNRGF) ; VAN NIEKERK L. (NaturEssonne) ; WOIFFLARD O.

1.2.2 Données saisies en 2015 sur la plate-forme internet

En 2014, l'ouverture de la plate-forme internet « Si les mares m'étaient comptées » s'était accompagnée d'une forte hausse de la participation à l'inventaire des mares d'Ile-de-France : près de 1 300 données avaient été saisies sur le site par les contributeurs (contre 833 données transmises en 2013) et le site comptabilisait 78 nouvelles inscriptions dans l'année.



Fin 2015, 226 utilisateurs sont inscrits sur la plate-forme internet (contre 197 utilisateurs inscrits fin 2014). Pour autant, seules 351 données ont été saisies sur la plate-forme internet en 2015 (180 observations de mares et 171 données taxonomiques). Ce constat s'explique notamment par les nombreux problèmes rencontrés par les utilisateurs du site (lenteur du site, affichage des formulaires, dysfonctionnements de certaines fonctions, etc.), ce qui ne facilite pas son utilisation et a pu décourager certains contributeurs.

La SNPN et Natureparif ont travaillé en 2015 à la résolution de ces différents problèmes techniques, à savoir : trouver des solutions pour résoudre les dysfonctionnements relevés depuis plusieurs mois (lenteur du site, outil d'import/export, téléchargement de photos, etc.) et développer des améliorations pour faciliter l'utilisation du site (navigation, saisie de données, etc.). Les solutions définies devraient permettre de proposer aux observateurs un outil plus fonctionnel et performant. Leur mise en œuvre, prévue cet hiver, est une priorité.

« Si les mares m'étaient comptées » : un outil interactif

Ouverte en novembre 2013, avec le soutien technique de Natureparif, cette plate-forme participative est destinée à un large public, et notamment aux observateurs participant à l'inventaire des mares. Elle est accessible sur www.snpn.mares-idf.fr.

Elle permet :

- de visualiser sur photographies aériennes ou cartes au format Google Map l'ensemble des mares visitées, identifiées comme menacées ou encore signalées disparues, répertoriées dans la base de données de la SNPN ;
- de renseigner ses observations, en saisissant directement les informations de la fiche de caractérisation (ou bien d'un formulaire simplifié) ainsi que des données taxonomiques (via des formulaires de saisie) ;
- de signaler une mare en danger ;
- de mettre en ligne des photos ;
- de télécharger de la documentation, etc.

Les intérêts de cette plateforme sont multiples : l'intégration simple et rapide des données, le suivi en temps réel de l'avancée de l'inventaire, la possibilité pour l'observateur de modifier facilement ses données, etc.

2 Animation et développement du réseau des participants à l'inventaire des mares d'Ile-de-France

2.1 Google groupe « Inventaire des mares d'Ile-de-France »

Adresse : <http://groups.google.com/group/snnpn-mares-idf>

L'objectif du Google groupe est de créer du lien et d'échanger de l'information entre les contributeurs au programme, et plus largement les personnes intéressées par cette thématique. Les échanges portent sur le programme et l'outil « Si les mares m'étaient comptées », et plus largement sur la thématique des mares (actualités, ouvrages, agenda, aide à l'identification d'espèces, proposition de sorties, d'activités, etc.). **133 personnes** sont actuellement inscrites au Google groupe. Rejoignez-nous !

2.2 Newsletter « Inventaire des mares d'Ile-de-France »

Cette lettre d'information trimestrielle a notamment pour objectif de faire connaître l'inventaire des mares d'Ile-de-France, et ainsi d'accroître la participation au programme. Elle vise également à alimenter la dynamique régionale de préservation de ces milieux en diffusant de l'information (rubriques thématiques), des retours d'expérience, des actualités, etc. **781 contacts** sont actuellement destinataires de la newsletter. Toutes les publications sont consultables sur le site internet de la SNPN rubrique [Newsletter](#).

2.3 Deux formations sur les méthodes et protocoles de l'inventaire des mares

Une première demi-journée de formation aux méthodes et protocoles mis en place dans le cadre de l'inventaire des mares d'Ile-de-France a été organisée le 24 avril dernier en Essonne, sur la commune de Sermaise. Cette sortie avait pour objectifs de voir ou de revoir la fiche de caractérisation des mares et d'aborder les inventaires naturalistes, mais également de créer un temps d'échanges entre les participants à l'inventaire des mares (et notamment les associations partenaires). Malgré la pluie battante, 14 personnes étaient au rendez-vous, pour sept associations représentées (NaturEssonne, Corbeil-Essonnes environnement, CERF, ADEMUB, CPN Val de Juine, Vivre Saint Maurice et CLEMATIS).

Une deuxième séance était proposée le 17 mai dernier dans le cadre de la Journée des Sciences participatives organisée au Parc Floral de Paris par la Maison Paris Nature.

2.4 Restitution annuelle

Une réunion de restitution était proposée le samedi 19 décembre 2015 dans les locaux parisiens de la SNPN. L'occasion de revenir sur les travaux accomplis en 2015, de présenter le bilan de la connaissance acquise sur les mares d'Ile-de-France, ainsi que les perspectives de travail. L'occasion également de proposer un temps d'échanges entre les contributeurs au programme.

2.5 L'inventaire des mares mis à l'honneur lors des dernières 24H pour la biodiversité

Les 24H pour la biodiversité, événement piloté par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et dédié aux sciences participatives, ont mis à l'honneur cette année deux programmes : l'Observatoire Des Saisons (ODS) et l'inventaire des mares d'Ile-de-France. La SNPN est intervenue lors d'une journée de formation organisée par le Département en amont des 24H, à destination des porteurs d'animations. L'occasion de présenter le programme, ainsi que les méthodes et protocoles.

Lors des 24H, la SNPN a proposé trois activités en lien avec l'inventaire des mares, dont l'une en partenariat avec le club nature du collège Pablo Picasso de Montfermeil (photo ci-dessous, à droite) et une autre avec le Parc de la Villette à Paris (photo ci-dessous, à gauche).



Ateliers proposés dans le cadre des 24H pour la biodiversité. ©Photo : SNPN

Ces interventions ont fait l'objet d'une prestation soutenue par le Conseil départemental.

2.6 Des activités autour des mares et de l'inventaire des mares d'Ile-de-France

Chaque année, la SNPN propose aux franciliens de partir à la découverte des mares, et de l'inventaire des mares, à travers différentes activités. En 2015, elle a proposé quatre interventions « grand public ». Chaque intervention s'est inscrite dans un programme départemental, régional ou national (cf. Tableau 4 ci-dessous).

Tableau 4 : Interventions réalisées par la SNPN en 2015

Date	Lieu	Dpt	Partenaires	Type d'événement	Contexte	Thématique
23/05/2015	Parc du Château de Menucourt	95	CD95	Sortie	Fête de la Nature - dans le cadre des Sorties Nature du Val d'Oise	Présentation des mares et de l'inventaire des mares d'Ile-de-France
22-23-24/05/2015	Jardin des plantes (MNHN) - Village de la Nature	75	MNHN ; Noé	Atelier	Fête de la Nature	Stand et animation "mares" pour les jeunes

Date	Lieu	Dpt	Partenaires	Type d'événement	Contexte	Thématique
02-03-04/10/2015	Rambouillet	78	Festiphoto de Rambouillet	Atelier	Festiphoto de Rambouillet	Stand et animation "mares" pour les jeunes
06/06/2015	ENS La butte de Marines	95	CD95	Sortie	Fête des mares en Ile-de-France - Dans le cadre des Sorties Nature du Val d'Oise	Présentation des mares et de l'inventaire des mares d'Ile-de-France

Atelier proposé par la SNPN lors du Festiphoto de Rambouillet en octobre dernier.

©Photos : SNPN



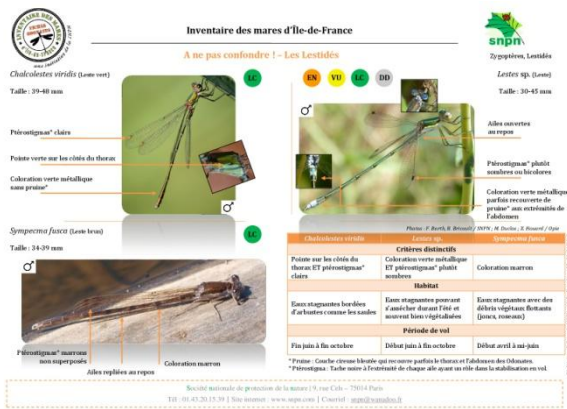
Animation sur le stand des associations SNPN et Noé du Village de la Nature dans le cadre de la Fête de la Nature

©Photos : SNPN



3 Réalisation de supports et d’outils de communication et de sensibilisation

3.1 Fiches d’identification « Odonates »



La rédaction de ces fiches s’inscrit dans le cadre de l’inventaire des mares d’Île-de-France et de la déclinaison régionale du Plan national d’actions en faveur des odonates, pour lequel la SNPN s’investit largement. Ces fiches ont été réalisées afin de faciliter l’identification des espèces présentes en Île-de-France. Elles sont destinées à un public ayant peu de connaissances en odonatologie. Elles indiquent les critères visuels courants nécessaires à l’identification et précisent, de manière succincte, l’habitat des espèces et leur période de vol.

Quatre nouvelles fiches ont été élaborées en 2015 et complètent les 29 fiches déjà existantes : les Cordulidés ($2/2$) ; les Lestidés ; les *Leucorrhinia* ; les *Plactynemis*.

Toutes les espèces franciliennes sont ainsi présentées à travers [33 fiches téléchargeables](#) sur le site internet de la SNPN. Les 33 fiches ont également été actualisées avec le statut de menace de chaque espèce suivant la liste rouge régionale des odonates d’Île-de-France (Houard & Merlet, 2014³).

3.2 Un kakemono sur les mares

La SNPN a élaboré un kakemono sur la thématique des mares. Cette affiche propose une définition des mares, leurs rôles au sein des écosystèmes, et alerte sur les menaces qui pèsent sur ces micro-zones humides. Elle a notamment été (et sera) utilisée sur les stands de la SNPN dans le cadre de différents événements (forum des associations du 14^e arrondissement de Paris, Festiphoto de Rambouillet, festival de Montier-en-Der, etc.), lors de conférences ou encore d’animations en salle.

3.3 Un outil pédagogique à la disposition des animateurs nature

En 2015, à l’occasion de la Fête de la Nature, la SNPN et l’association Noé présentaient une animation pédagogique à destination des enfants (de 6 à 12 ans). Trois séquences, illustrées chacune par un poster et des vignettes à placer, ont été proposées aux enfants : savoir reconnaître une mare parmi d’autres étendues d’eau, connaître les habitants des mares, et comprendre le rôle des mares dans nos paysages.

Afin de disposer d’un outil pédagogique pérenne, la SNPN a fait imprimer les trois posters sur des supports réutilisables et durables de grande dimension (format A0). Ceux-ci ont été inaugurés sur le

³ Houard X. & Merlet F. (coord.), 2014. Liste rouge régionale des libellules d’Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Société française d’odonatologie. Paris. 80p

stand de la SNPN lors du Forum des associations du 14^e arrondissement de Paris, le 5 septembre 2015. Les enfants se sont pris au jeu pour reconnaître les mares parmi d'autres zones humides, et replacer les animaux et les plantes des mares dans leur habitat.



Atelier « A la découverte des mares » proposé par la SNPN lors du Forum des associations du 14^e arrondissement de Paris. ©Photos : SNPN



La SNPN et Noé mettent gracieusement à disposition des animateurs nature les fichiers dématérialisés des visuels composant l'animation, accompagnés d'un descriptif des différentes séquences. Pour plus d'information, et pour obtenir ces fichiers, contactez la SNPN.



L'outil pédagogique est composé de trois posters et de vignettes à replacer.

3.4 Plaquettes « inventaire des mares d'Ile-de-France »

La SNPN a poursuivi l'élaboration d'une série de plaquettes à déclinaison départementale, présentant les mares et l'inventaire participatif. Ce travail ayant été soutenu initialement par le Conseil départemental du Val d'Oise, un volet est décliné plus spécifiquement à cette échelle territoriale. En 2014, les départements du Val d'Oise et de l'Essonne avaient ainsi été pourvus. En 2015, deux plaquettes ont été conçues, pour la Seine-et-Marne et les Hauts-de-Seine. Une troisième plaquette pour la Seine-Saint-Denis a été élaborée, faisant l'objet d'une prestation demandée par le Département.



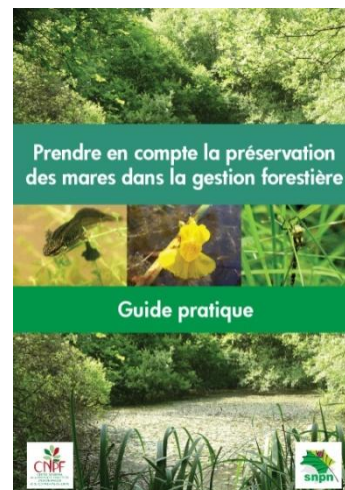
Ces supports de communication ont été mis à disposition de certains acteurs (associatifs et institutionnels), dans le cadre de leurs actions de sensibilisation et pour qu'ils puissent faire la promotion du programme dans leurs réseaux. Les Conseils départementaux en ont par ailleurs fait une large diffusion.

La SNPN tient à votre disposition les formats pdf des différentes plaquettes.

3.5 Publication d'un guide pratique

La SNPN et le CRPF ont consolidé leur partenariat en 2015 en réalisant plusieurs actions communes et notamment la publication en juillet 2015 d'un « guide pratique » intitulé « Prendre en compte la préservation des mares dans la gestion forestière » à destination des gestionnaires et des propriétaires forestiers privés.

Ce livret de 24 pages apporte les clés nécessaires à la compréhension de ces milieux au fonctionnement complexe, indispensables à l'équilibre de l'écosystème forestier, avec lequel les interactions sont multiples. Il propose des actions concrètes à mettre en œuvre, pour une meilleure prise en compte des mares dans la gestion des massifs forestiers.



La SNPN et le CRPF ont été sollicités pour intervenir le 23 septembre 2015 dans l'atelier « Milieux agricoles et forestiers » du 7^e Comité régional Trame verte et bleue pour présenter le contenu de leur partenariat et plus particulièrement ce « guide pratique ».

Le « guide pratique » est téléchargeable sur le site internet de la SNPN ([cliquez ici](#)).

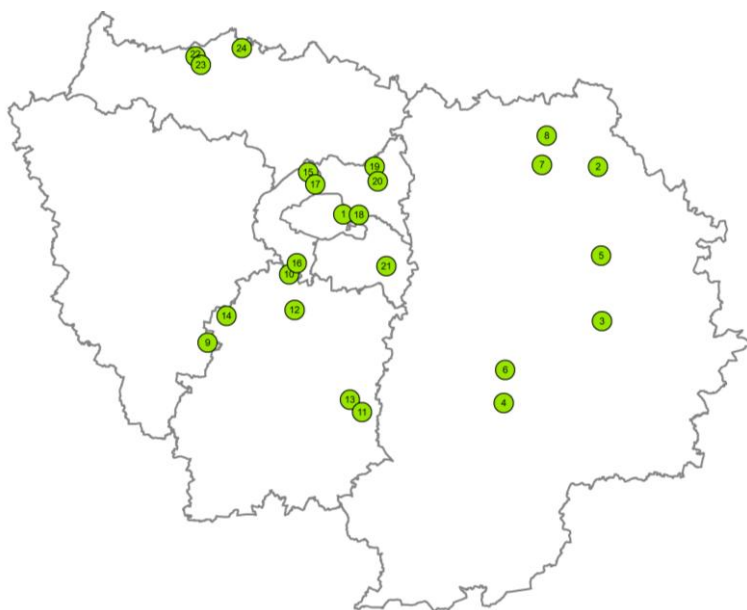
4 La Fête des mares en Ile-de-France : un rendez-vous annuel

En 2014, la SNPN a initié la première Fête des mares francilienne, du 4 au 8 juin. L'objectif de cet événement est de proposer aux franciliens un rendez-vous annuel pour leur faire découvrir ces milieux et les sensibiliser à l'importance de leur préservation ; l'occasion également pour la SNPN de promouvoir son programme participatif. Les acteurs franciliens sont invités à s'associer à la démarche en tant que porteurs d'animations.

La SNPN, en tant que coordinateur de l'événement, assure ainsi la mobilisation des partenaires locaux (associations, collectivités, etc.) pour l'organisation de manifestations sur la thématique des mares. Elle assure une large promotion de l'événement dans ses réseaux (site internet, newsletter, Google groupe, etc.) et met à disposition des porteurs d'animations des visuels et des outils d'information et de sensibilisation.

La seconde édition de la Fête des mares en Ile-de-France se déroulait du 1^{er} au 7 juin 2015. Vingt-quatre manifestations de différentes natures (sorties, conférences, animations pédagogiques, expositions, etc.) ont été organisées sur toute la région (au moins une animation par département) par une quinzaine de structures partenaires de l'événement (cf. Figure 8 ci-dessous). Plus de 300 personnes ont participé à ces manifestations, proposées tout au long de la semaine par les structures organisatrices. Le bilan complet de cette seconde édition est téléchargeable sur le site internet de la SNPN ([cliquez ici](#)).

La SNPN remercie l'ensemble des porteurs d'animations pour leur participation à l'événement !



Conseils départementaux de l'Essonne - CENS, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine ; PNR du Gâtinais français ; ONF ; La Maison Paris Nature ; la Ville de Montreuil ; la mairie des Molières ; La Lendemain (ferme agricole artisanale) et son club nature Athéna ; Seine-et-Marne environnement ; l'AVEN du Grand-Voyeux ; Bonnelles Nature ; NaturEssonne ; CORIF ; CLIMAX.

Figure 8 : Bilan des manifestations organisées en 2015 dans le cadre de la Fête des mares



En préparation de la prochaine édition, qui se tiendra du 30 mai au 5 juin 2016, la SNPN invite l'ensemble des porteurs d'animations à s'inscrire dans l'événement, en proposant une ou plusieurs manifestations autour des mares, du 30 mai au 5 juin 2016 ! A noter que l'édition 2016 s'inscrira dans un cadre plus large, avec le lancement d'une Fête des mares à l'échelle nationale (plus d'information sur l'édition nationale de la Fête des mares sur le site internet de la SNPN).

5 Perspectives 2016

Poursuivre l'inventaire des mares d'Ile-de-France

L'inventaire des mares d'Ile-de-France, animé par la SNPN depuis 2010, contribue à la conservation de ces milieux et à celle des espèces y trouvant refuge. Les observations récoltées sont en effet transmises à de nombreux acteurs franciliens œuvrant directement ou indirectement pour leur préservation, tels que : l'ONEMA et l'ONCFS dans le cadre de leurs missions de police de l'environnement ; les DDT et l'association Seine-et-Marne environnement dans le cadre de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme ; l'ONF et l'AEV, afin d'alimenter les plans de gestion des mares des massifs forestiers ; les collectivités territoriales et les établissements publics ; les acteurs associatifs ; etc. Enfin, l'inventaire des mares d'Ile-de-France est une approche intéressante pour sensibiliser le grand public et les usagers à la préservation de ces milieux. La SNPN souhaite donc pérenniser les actions mises en œuvre et développer de nouvelles initiatives dans le cadre du programme.

En 2014, la participation à l'inventaire a connu une nette augmentation, certainement due à l'ouverture (fin 2013) de la plate-forme internet « Si les mares m'étaient comptées », outil développé avec l'aide technique de Natureparif. En 2015, le site internet a rencontré divers problèmes de fonctionnalité. Une migration vers un nouveau site plus performant, développé par le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie, est engagée depuis la fin de l'année 2015 et devrait être effective au cours de cet hiver. L'hébergement, l'administration, la maintenance et la gestion du site seront par la suite intégralement pris en charge par la SNPN. Un travail de mise en forme des données et de transfert sur la nouvelle interface ainsi qu'une adaptation au contexte francilien est donc nécessaire.

La SNPN poursuivra l'animation du réseau des contributeurs au programme, à travers l'organisation de formations aux méthodes et protocoles, d'une rencontre régionale, d'une restitution annuelle (et la production d'un rapport d'activités annuel), l'animation du Google groupe, etc. Elle souhaite également développer de nouveaux partenariats. Afin de renforcer la visibilité du programme, la SNPN prévoit l'édition de supports de communication (du type flyer) ou encore la poursuite de la newsletter trimestrielle. Enfin, elle proposera des activités « grand public » (sorties nature, ateliers, etc.) sur le thème des mares et participera aux événements organisés par ses partenaires franciliens.

Assurer la coordination de la Fête des mares

En 2016, la SNPN assurera la coordination de la troisième édition de la Fête des mares en région Ile-de-France, qui se déroulera du 30 mai au 5 juin. Elle rassemblera les acteurs franciliens pour l'organisation d'activités (conférences, ateliers, expositions, sorties nature, etc.) et fournira les outils de communication nécessaires afin d'assurer une large promotion de la Fête.



Par ailleurs, cet événement s'inscrit dorénavant dans un déploiement national puisqu'en 2016 aura lieu la première Fête des mares à l'échelle nationale. La coordination nationale de l'événement est assurée par la SNPN, avec le soutien du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ». La journée de lancement nationale se déroulera en Ile-de-France.

Pour en savoir plus sur l'édition 2016, contactez la SNPN et consultez son site internet, rubrique [Fête des mares](#).

Poursuivre l'édition de supports d'information et de sensibilisation

Afin de valoriser les 33 fiches d'identification des espèces d'odonates présentes en Ile-de-France, élaborées ces deux dernières années, la SNPN envisage de les rassembler dans un livret de terrain, édité au format papier. Elle a proposé à l'OPIE et à la SfO de participer à son élaboration.

Le partenariat développé en 2015 avec l'Union régionale des CAUE et l'ensemble des CAUE d'Ile-de-France a abouti sur différents projets, et notamment l'élaboration d'un « guide pratique » à destination des élus locaux sur la thématique des mares.

Poursuivre les actions conservatoires en faveur des mares

En 2016, la SNPN poursuivra les actions engagées sur certains réseaux de mares, en partenariat avec les acteurs du territoire. Il s'agit de réseaux de mares identifiés lors de son précédent programme comme prioritaires au niveau régional, à conserver et à restaurer⁴.

Enfin, la SNPN souhaite travailler en 2016 au montage d'un « programme d'actions en faveur des mares », visant la restauration et la création de mares, intégré dans une logique de réseaux.

⁴ SNPN, 2013. Vers un réseau des zones humides en Ile-de-France – Volet 1 : Etat des connaissances - Résultats généraux – Bilan 2007-2012. 144 p. & Volet 2 : Fiches sites – Bilan 2007-2012. 370 p.